



Mercredi 26 juillet 2017

Incendie à Peynier : point de situation à 15h CP n°2

Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans les Bouches-du-Rhône, ce jour à 9h51, sur la commune de Peynier, dans le domaine de Branguier KD62D04, une centaine d'hectares a déjà été parcourue par le feu.

1 | Point de situation à 15h

- A cette heure, toujours aucune habitation n'est touchée, ni menacée.
- 130 pompiers sont actuellement sur place. Le PC de colonne a été déplacé et se trouve maintenant à proximité de l'intersection entre la D908 et la D45E sur la commune de Belcodène.
- Le feu a franchi la piste DFCI RE 111.

2 | Circulation

- La route D908 est fermée dans les deux sens entre la sortie de Peynier et la RD45E près de Belcodène.
- La route D12 au sud de Trets est fermée jusqu'à Saint-Zacharie.
- La route D45A est fermée au niveau du chemin de la Michel à Auriol en direction de la Bouilladisse.
- La route D45E est fermée depuis la route D908 jusqu'à l'intersection jusqu'à la route D45A.

3 | Évolution prévue et enjeux

L'incendie continue de se diriger vers le Sud-Est de la zone. Plus de 1000 hectares sont concernés notamment le massif de Regagnas.

Le vent va se renforcer dans l'après-midi. Une atténuation est toujours attendu pour 22h.

4 | Consignes de comportement

Devant les risques associés à cette alerte, le Préfet rappelle les consignes de comportement :



- Éviter la zone d’opérations
- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l’accès des pompiers ;
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l’extérieur, les éloigner si possible du bâtiment ou les plonger dans une piscine ;
- Pour éviter une explosion :
 - Rentrer dans le bâtiment le plus proche, un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri ;
 - Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d’air ;
 - Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d’air (aérations, cheminées, etc.). Arrêter la ventilation, la fumée arrive avant le feu ;
 - Suivre les instructions des pompiers, ils connaissent le danger ;
- Ne jamais s’approcher à pied ou en voiture d’un feu de forêt ;
- Rentrer les tuyaux d’arrosage, ils serviront après le passage de l’incendie ;
- Garder son calme, les services de secours arrivent.

Site internet la Préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>